

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 07/225 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE AUTORISANT LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF A SIGNER ET EXECUTER L'AVENANT AU MARCHE DE TRAVAUX DE CREATION D'UNE ZAL EN FORET TERRITORIALE DE L'OSPEDALE

SEANCE DU 25 OCTOBRE 2007

L'An deux mille sept et le vingt-cinq octobre, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Joselyne MATTEI-FAZI.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

ALBERTINI-COLONNA Nicolette, ALESSANDRINI Alexandre, ALIBERTINI Rose, ALLEGRINI-SIMONETTI Marie-Dominique, ANGELINI Jean-Christophe, BIANCARELLI Gaby, BIANCUCCI Jean, BIZZARI-GHERARDI Pascale, BUCCHINI Dominique, BURESI Babette, CASTELLANI Pascaline, CECCALDI Pierre-Philippe, CHAUBON Pierre, COLONNA-VELLUTINI Dorothee, DELHOM Marielle, DOMINICI François, FILIPPI Geneviève, GORI Christiane, GUERRINI Christine, GUIDICELLI Maria, LUCIANI-PADOVANI Hélène, LUCIANI Jean-Louis, MARCHIONI François-Xavier, MARTINETTI Jean-Charles, MATTEI-FAZI Joselyne, MONDOLONI Jean-Martin, MOSCONI Marie-Jeanne, MOZZICONACCI Madeleine, NATALI Anne-Marie, NIVAGGIONI Nadine, OTTAVI Antoine, PANUNZI Jean-Jacques, PIERI Vanina, PROSPERI Rose-Marie, RICCI Annie, RICCI-VERSINI Etienne, de ROCCA SERRA Camille, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SCOTTO Monika, SIMEONI Edmond, SISCO Henri, STEFANI Michel, TALAMONI Jean-Guy, VERSINI Sauveur

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. ALBERTINI Jean-Louis à M. de ROCCA SERRA Camille
Mme ANGELI Corinne à Mme SCOTTO Monika
Mme COLONNA Christine à M. BIANCUCCI Jean
M. GALLETTI José à Mme RICCI Annie
Mme RISTERUCCI Josette à Mme GUIDICELLI Maria
Mme SCIARETTI Véronique à Mme PROSPERI Rose-Marie

ETAIT ABSENT : M. GUAZZELLI Jean-Claude.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IVème partie,
- VU** la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,



- VU** la loi n° 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,
- VU** la loi n° 86.16 du 6 janvier 1986 relative à l'organisation des régions et portant modification de dispositions relatives au fonctionnement des conseils généraux,
- VU** la loi n° 86.972 du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
- VU** la loi n° 2002-92 du 22 janvier 2002 relative à la Corse,
- VU** la délibération n° 06/020 AC de l'Assemblée de Corse du 23 mars 2006 portant approbation du Budget primitif de la Collectivité Territoriale de Corse pour l'exercice 2006,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,

APRES AVIS de la Commission des Finances, de la Planification et des Affaires Européennes,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER:

AUTORISE le Président du Conseil Exécutif de Corse à signer et exécuter l'avenant au marché de travaux de création d'une ZAL en forêt territoriale de l'Ospédale avec la SARL A Smachjera di Castineta pour un montant de 2 160 € TTC.

ARTICLE 2 :

VALIDE la proposition d'affectation de crédits suivante :

PROPOSITIONS D'AFFECTION

SECTEUR : SERVICE AGRICULTURE ET FORET

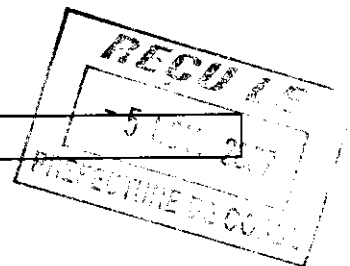
PROGRAMME : 2412I

AVENANT N° 1 AU MARCHE DE TRAVAUX DE CREATION D'UNE ZAL EN FORET TERRITORIALE DE L'OSPEDALE

MONTANT DISPONIBLE : 1 073 156 €

MONTANT A AFFECTER :

- SARL A Smachjera di Castineta 2 160 €
 Avenant n° 1 au marché de travaux de création
 D'une ZAL en forêt territoriale de l'Ospédale
 (03DAD2005)



MONTANT AFFECTE :

2 160 €

DISPONIBLE A NOUVEAU :

1 070 996 €

ARTICLE 3 :

La présente délibération, qui pourra être diffusée partout où besoin sera, fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse

AJACCIO, le 25 octobre 2007

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Pour copie certifiée conforme à l'original
pour le Président de l'Assemblée de Corse
et par délégation
Le Secrétaire Général de l'Assemblée.

Serge TOMI



Camille de ROCCA SERRA

